

Communiqu  de presse

Berne-Liebefeld, le 23 f vrier 2023

Les pharmacies font partie de la solution pour r duire les co ts de la sant 

La Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse s'oppose   la repr sentation incorrecte des pharmacies comme vecteurs de l'augmentation des co ts de la sant . pharmaSuisse appelle   une analyse nuanc e des chiffres publi s sur la croissance des co ts. De plus, la fa ti re des pharmaciens r affirme qu'elle n'est aucunement oppos e aux mesures de r duction des co ts, bien au contraire. La Conf d ration dispose de plusieurs mesures dont l'effet sur la r duction des co ts est prouv  et qui recueillent un large consensus. pharmaSuisse appelle   la mise en  uvre imm diate de ces mesures.

L'augmentation des co ts des m dicaments est essentiellement due   une augmentation des volumes, conq uence de besoins accrus. Ce ph nom ne concerne tous les canaux et non uniquement celui des pharmacies.  tant donn  qu'un peu plus de la moiti  des m dicaments sur ordonnance et   la charge de l'assurance-maladie sont remis par les pharmacies (y compris pharmacies en ligne), il est parfaitement logique que la hausse la plus  lev e soit enregistr e dans ce canal. Toutefois, cette augmentation n'est pas syst matiquement li e   l'augmentation des revenus ou du chiffre d'affaires des pharmacies, comme cela est souvent pr sent    tort.

Pourquoi ?

Les co ts des m dicaments sur ordonnance   charge de l'assurance-maladie d pendent de deux param tres: le volume (nombre d'emballages) et le prix des m dicaments. Le prix d'un m dicament est lui-m me d termin  par le prix de fabrication et la part de distribution. La part de distribution est d finie par la loi et doit couvrir les charges de capital, de logistique (co ts des grossistes compris), d'infrastructure et de personnel de tous les fournisseurs de prestations (pharmacies, pharmacies en ligne, cabinets m dicaux   dispensation m dicale, secteur hospitalier ambulatoire). Alors que le volume d'emballages remis ainsi que le prix de fabrication moyen par emballage ont augment , la part de distribution par emballage et ainsi la marge brute des pharmacies sont rest es inchang es depuis plusieurs ann es, en d pit de l'inflation et de l'augmentation constante des charges salariales. Il est d s lors incorrect de pr tendre que les pharmacies profitent plus que la moyenne de la hausse des co ts et encore plus irr aliste de pr sumer que les pharmacies y contribuent,  tant donn  qu'en l'absence de prescription m dicale, aucun traitement n'est pris en charge par l'assurance-maladie. En outre, la fa ti re sant suisse omet r guli rement de pr ciser que les pharmacies accordent une remise de 2,5 % (soit 60 millions francs par an) aux caisses-maladies et donc aux assur s.

Les pharmacies contribuent activement   freiner la hausse des co ts de la sant  et pourraient d ployer un potentiel d' conomie encore plus important.

En d livrant des m dicaments g n riques plut t que les pr parations originales on reuses, les pharmacies permettent d j  des  conomies consid rables. Elles pourraient proc der   cette substitution encore plus souvent. Malheureusement,   l'heure actuelle la remise de g n riques tr s bon march  est p nalis e en raison de la part de distribution vis e   l'art. 38 OPAS et non index e depuis 2010. Il convient de la r viser sans plus attendre. C'est pr cis ment ce qu'a demand  le Parlement en approuvant quasi unanimement la motion 20.3936. pharmaSuisse appelle   la mise en  uvre rapide de cette motion. Conjointement avec les assurances et les fournisseurs de prestations, le D partement f d ral de l'int rieur (DFI) a  labor  un mod le de compromis qui pr voit des parts de distribution excluant quasiment toute incitation en septembre 2022. Ce mod le de compromis peut  tre mis en  uvre rapidement et offre un potentiel d' conomies imm diat de quelque 60 millions de francs. La balle est dans le camp du DFI.

pharmaSuisse appelle en outre à la révision urgente des articles 25 et 26 LAMal, tel que le prévoit le deuxième volet de mesures visant à maîtriser les coûts, afin de permettre sans délai inutile l'application des prestations officinales qui réduisent les coûts et leur tarification avec les partenaires tarifaires. Les motions Humbel 18.3977 et Ettlín 18.4079 ont été adoptées sans réserve par le Parlement depuis longtemps.

Les mesures de réduction des coûts ne doivent pas se faire au détriment de la sécurité d'approvisionnement.

pharmaSuisse s'engage ainsi activement en faveur de mesures de maîtrise des coûts pour les médicaments, pour autant que celles-ci ne compromettent ni la sécurité de l'approvisionnement ni la qualité des médicaments. Qui plus est, les pharmacies contribuent «à leur insu» à la maîtrise des coûts au quotidien, puisque bon nombre de leurs interventions actuelles ne sont pas rémunérées – notamment la recherche d'alternatives thérapeutiques aux nombreux médicaments en rupture de stock. Ce surcroît de travail représente en moyenne une demi-journée de travail par semaine pour les plus de 1800 officines suisses et 1 à 2 jours pour les pharmacies hospitalières. Il conviendrait d'en faire également mention dans le cadre de la communication autour des coûts.

Enfin, les pharmacies conseillent, trient et traitent les patients qui présentent des maladies et troubles de la santé fréquents et qui, sans cela et faute de rendez-vous, n'auraient accès qu'aux urgences hospitalières, générant ainsi des coûts élevés à la charge de l'assurance-maladie.

Contact

Société Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse
Département Communication – Service de presse
Téléphone: +41 31 978 58 27
Courriel: communication@pharmaSuisse.org

INFOBOX

Mesures d'économies potentielles dans le canal des pharmacies

1. Motion CSSS-N 20.3936 | Prix des médicaments. Freiner la hausse des coûts en éliminant les incitations négatives, tout en préservant la qualité et la sécurité de l'approvisionnement.

Adoptée par les deux Conseils en 2020 et 2021

- Fin 2022, sous l'égide du Département fédéral de l'intérieur (DFI) et de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), un consensus sur la révision de la part relative à la distribution (art. 38 OPAS) a été trouvé entre avec les fournisseurs de prestations (FMH, APA Association des médecins ayant une pharmacie pour patients, H+ Les Hôpitaux de Suisse, GSASA Association suisse des pharmaciens de l'administration et des hôpitaux, Société suisse des pharmaciens pharmaSuisse) et curafutura, malheureusement sans le soutien de santéuisse.

Ce consensus, en combinaison avec l'introduction d'une marge identique pour les originaux et leurs génériques, permettra de corriger les incitatifs négatifs et d'accroître le recours aux médicaments génériques; son potentiel d'économies est estimé à **60 millions de francs immédiatement** et, ensuite **100 millions potentiels** dus à une part accrue de génériques.

2. Motion Humbel 18.3977 | LAMal. Tenir compte des prestations fournies par les pharmaciens visant à garantir la qualité et à réduire les coûts

Adoptée par les deux Conseils en 2018 et 2020

Motion Ettl n 18.4079 | Pharmaciens. Autoriser les prestations qui r duisent les co ts

Adopt e par les deux Conseils en 2018 et 2019

3. En discussion sous la Coupole f d rale:

- **i.parl. Canton Fribourg 20.332 | Mod le fribourgeois d'assistance pharmaceutique dans les EMS** (depuis abandon augmentation des co ts +CHF 3,4 millions/an)
  l'ordre du jour de la session de ce printemps
- **i.parl. Roth Pasquier 20.457 | Utiliser sans d lai tout le potentiel des prestations  conomiques des pharmaciens**
Adopt e par les deux Commissions de la s curit  sociale et de la sant  publique
- **2  volet de mesures visant   ma triser les co ts.** Ce volet contient le changement de loi n cessaire (art. 25 et 26 LAMal) pour autoriser les prestations pharmaceutiques qui r duisent les co ts (motions Humbel et Ettl n), prestations qui devront r pondre aux crit res EAE (efficacit , ad quation et  conomicit ) au sens de l'art. 32 LAMal.

Exemples de prestations:

- **Cercles de qualit  m decins-pharmaciens** ( changes autour d'analyses de la m dication, optimisation de la prescription par les m decins, consensus, etc.)
- **Soutien   l'adh sion th rapeutique** (un patient qui suit son traitement g n re 4x moins de co ts qu'un patient qui ne le suit pas) CHF 6-11 milliards (estimation articul e par sant suisse en 2012)
- **Medication reconciliation** (processus de coordination de la m dication aux interfaces) CHF 380 millions/an si 300 000 patients)
- **Medication review** pour les patients polym diqu s en EMS ou Spitex, CHF 95 millions par an sur une base de 70 000 personnes

  propos de pharmaSuisse

Forte de plus de 7000 membres et de quelque 1500 pharmacies affili es, la Soci t  Suisse des Pharmaciens pharmaSuisse est l'organisation fa ti re des pharmaciens. Elle repr sente officiellement leurs int r ts et,   ce titre, participe activement aux processus politiques et l gislatifs. pharmaSuisse soutient ses membres dans leur mission de conseil et de prise en charge optimale de la population pour toute question relative   la sant .   cet effet, la soci t  fa ti re  labore des programmes de pr vention efficaces et d veloppe des prestations innovantes pour les soins m dicaux de base. Elle contribue ainsi   renforcer encore davantage la confiance que la population accorde aux pharmaciens. www.pharmaSuisse.org